

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Octobre 2010

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur un mois sportif...

Le samedi 11...



Tournoi de football pour 544 jeunes entre 9 et 13 ans de 28 clubs de l'ouest organisé par l'Espérance de Chartres de Bretagne.

... Le samedi 18 et dimanche 19...



25^e édition de Tout Chartres à vélo. Le club Cyclotourisme chartrain proposait 3 parcours de 30, 65 et 80 km sur Chartres et les communes environnantes. Rendez-vous est pris pour 2011.

... le dimanche 19



Les conditions climatiques étaient idéales pour la pratique de la course à pied. Les 37^e Foulées Chartraines ont rassemblé près de 500 coureurs de tous âges (voir page 6).

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Cinergy : hypothèses confirmées
- (P2) Il était fois : une maison bleue
- (P3) Bientôt, une nouvelle zone 30
- (P3) Serres municipales...

Inter-co

- (P4) Piscine : la salle de fitness

En ville

- (P5) Opéra-promenade Carmen...
- (P5) Avis de passage Téléthon 2010
- (P5) A la découverte des énergies...
- (P5) Visite de quartier...

Côté Asso

- (P6) Mérite associatif...
- (P6) Les 37^e Foulées Chartraines
- (P8) Anniversaire du jumelage...

Culture

- (P7) La Médiathèque : éco-citoyenne
- (P7) Pôle Sud : c'est quoi un héros ?
- (P7) Ecole Jean Wiener

Enfance Jeunesse

- (P8) Rentrée scolaire : les chiffres...
- (P8) La rentrée pour 5 jardiniers !

A lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P5) Côté Nature
- (P7) Info Net

Du bio dans les assiettes ? Le goût et l'équilibre avant tout !



Apprendre à goûter

Pour éveiller les sens, les deux professionnels s'attachent à faire découvrir, en douceur, de nouvelles saveurs et des textures originales. De nombreux produits issus de l'agriculture biologique font maintenant partie de « la carte » de la cuisine centrale : lait pour la préparation des entremets, fromage blanc, pomme, potimarron, huile de colza (première pression à froid)...

Les enfants ont dû, notamment, s'habituer à de nouveaux goûts, de nouvelles formes ou couleurs. « Outre l'aspect bio, il est important de se fournir en produits locaux. Par exemple, les tomates proviennent exclusivement des serres « Les jardins du Perray » entre Pont-Péan et Saint-Erblon. De même, depuis quelques mois, les enfants dégustent des yaourts bio de Montreuil Le Gast », ajoute le responsable de la cuisine.

Le plaisir de manger reste au cœur des préoccupations des agents du syndicat intercommunal de restauration et, cette année encore, des animations seront proposées dans les cantines scolaires pendant la semaine du goût du 11 au 17 octobre. Le mot d'ordre 2010 est : *Bien manger, c'est bien mâcher !*

Le syndicat intercommunal de restauration n'a pas attendu les récentes recommandations de l'Etat : atteindre 20 % de repas bio en restauration collective en 2012. Depuis plus de trois ans maintenant, des produits bio sont introduits progressivement dans les repas servis dans les cantines scolaires. Mais, au-delà de cette tendance, les professionnels de la cuisine intercommunale s'attachent à offrir une alimentation équilibrée, saine et diversifiée.

Le syndicat intercommunal de restauration, présidé par Didier NOUYOU, Maire de Bourgbarré, regroupe quatre communes : Bourgbarré, Chartres de Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon. En moyenne, 1500 repas sont servis chaque jour dans les restaurants scolaires mais aussi à la résidence de La Poterie et dans les structures de la petite enfance. Les dix agents s'attellent aux fourneaux dès l'aube pour préparer les repas acheminés par liaison chaude sur les différents sites. Au-delà du simple fait de « nourrir » les enfants, ils partagent avec les parents un véritable rôle éducatif d'éveil au goût en respectant les objectifs du Programme National Nutrition Santé.

Pour cela, Eric ALLIERES, responsable de la cuisine centrale, travaille en étroite collaboration avec Annie ERUSSARD, diététicienne. En répartissant judicieusement les grandes familles d'aliments : féculents, légumes cuits, viandes, produits laitiers, fruits... ils établissent les menus du mois en s'efforçant d'ouvrir le répertoire alimentaire : « Des aliments

oubliés, issus de l'agriculture biologique tels que les pois cassés ou les lentilles, sont proposés sous des formes appréciées des enfants, comme des potages ou des purées de légumes », explique Eric ALLIERES.

La composition des repas s'inscrit également dans une démarche recommandée par le GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition) dont l'objectif est d'améliorer la qualité nutritionnelle des menus proposés en collectivité, en vue, notamment de lutter contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. « Nous privilégions les produits frais, préparés et consommés le jour même. Nous tentons de varier l'apport en protéines ; par exemple dans un couscous, l'association de céréales et de légumineuses (pois chiches) pourraient permettre de diminuer un peu la part de viande », ajoute Annie ERUSSARD.



Eric ALLIERES, responsable de la cuisine centrale, et Annie ERUSSARD, diététicienne, préparent les menus du mois.

N° 10.08 Octobre 2010

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Marina Le Calvez

Imprimé sur papier recyclé

www.hautsdevilaine.com

Cinergy Des hypothèses confirmées

A l'ouest de la route de Bruz, au niveau du Callouët, le chantier de forage Cinergy ⁽¹⁾, lancé le 9 juillet et financé par douze partenaires dont la commune de Chartres, a permis d'atteindre, le 14 septembre, une profondeur de 675 mètres.

Ce forage profond, unique en Bretagne, permettra d'obtenir des informations géologiques, hydrogéologiques et géothermiques du sous-sol dans le bassin chartrain et rennais. 24h sur 24 et 6 jours sur 7, des équipes de foreurs, de techniciens, d'ingénieurs, de géologues se succèdent au

chevet de ces précieuses « carottes » remontées des entrailles de la Terre !

Il est 16h en ce lundi 30 août, l'équipe des foreurs de la COFOR s'apprête à remonter la 193^e carotte d'une longueur de 1,35 m prélevée à 524 m de profondeur. Placée dans une gouttière, elle est aussitôt examinée par les géologues et les ingénieurs du BRGM⁽²⁾, puis soigneusement nettoyée. Quelques échantillons sont extraits et préservés sous azote, afin d'éviter toute altération. La carotte est ensuite conservée dans une caisse en vue d'analyses ultérieures. 165 caisses sont ainsi stockées dans un hangar des services techniques de la commune avant d'être envoyées courant octobre à Orléans, au siège du BRGM, afin d'étudier scientifiquement leur contenu.

Sous la surface, la première couche de sédiments, jusqu'à environ 400 m de profondeur, est composée de calcaires, d'argiles, de quelques bancs de sables ; des roches charbonneuses et bitumineuses ont également été observées. Si la plupart de cet ensemble date de l'ère tertiaire (moins de 50 millions d'années), la base de ces dépôts argileux



■ Les foreurs procèdent à l'extraction d'une carotte prélevée à 524 m de profondeur.

pourrait dater du Crétacé : environ 80 millions d'années, c'est-à-dire la fin de l'ère secondaire.

**- 500 mètres,
- 500 millions d'années**

Sous cette couche, les explorateurs du sol chartrain ont directement atteint une formation de schistes briovériens estimée à - 500 millions d'années : « Ce forage confirme pour l'instant la thèse géologique actuelle ; il y a 500 millions d'années la région de Chartres était recouverte par la mer, puis elle a été émergée pendant plus de 400 millions d'années, avant d'être recouverte par un grand lac marécageux, au tertiaire », explique Christophe RIGOLLET, géologue et adjoint au chef du service géologie du BRGM.

En ce qui concerne l'objectif hydrologique, les premières analyses indiquent quelques éléments prometteurs : « Nous avons observé des grès, des conglomérats, des fractures partiellement com-

blées par du quartz, qui constituent des indices d'aquifères potentiels », poursuit le géologue du BRGM. A l'issue de la période de forage, des tests de pompage et d'analyse de ces aquifères permettront d'évaluer leur potentiel. Par ailleurs, les mesures de température à - 600 m viennent confirmer les espérances des différents partenaires du programme Cinergy en terme de potentiel géothermique. Un relevé de températures, qui devra être validé dans la phase d'analyse sur une période plus longue, a indiqué 30°C.

Le 14 septembre, la foreuse a remonté la dernière carotte prélevée à 675 m de profondeur. Le travail sur le terrain achevé, les foreurs posent le casque et les scientifiques prennent le relais pour plusieurs mois de recherches. A suivre...

⁽¹⁾ Cinergy : Connaissance de la géologie profonde du bassin tertiaire rennais à visée géothermique et hydrogéologique.

⁽²⁾ BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.



■ Christophe RIGOLLET, géologue et adjoint au chef du service géologie du BRGM observe l'échantillon prélevé avec Pierre DUCHASSIN et Alain SARRAZIN, chefs de chantier COFOR.

Il était une fois une maison bleue...

A quelques encablures de l'ensemble sportif Rémy Berranger, ce lundi 6 septembre 2010, badauds et curieux observent la pince destructrice qui rugit déjà autour de la maison bleue. Le temps et les normes de sécurité ont eu raison du « Mille-club » érigé il y a exactement 35 ans. Après le désamiantage et la démolition, le site verra s'élever la nouvelle Maison des associations.



■ La maison bleue pendant sa démolition à la fin de l'été 2010. La nouvelle Maison des associations ouvrira ses portes mi-2011.

Le journal Le Chartrain d'octobre 1975 fait écho de cette formidable aventure humaine : « Deux équipes étaient constituées, une le matin, la seconde l'après-midi... Certains matins, le travail commençait à 6h30 et on ne rangeait les outils le soir qu'à 19h15 ! L'esprit d'équipe fonctionnait à merveille... A ce rythme, la construction poussait comme un champignon ! ». Fin septembre 1975, la couverture bleue, si emblématique, était achevée.

A l'origine, lieu de rencontre et d'animation pour les jeunes Chartrains, la maison bleue était, depuis quelques années, le point de ralliement pour les répétitions des musiciens et chanteurs des associations locales. Septembre 2010, c'est un nouveau chantier qui s'est installé derrière l'ensemble sportif. La Maison des associations ouvrira ses portes à la fin du premier semestre 2011. Elle aura une superficie totale de 460 m² répartie en quatre salles de réunion : une de 30 m²,

deux de 90 m² et une de 140 m². Quatre espaces rangements et deux kitchenettes complèteront l'équipement. Le bâtiment accueillera les associations qui séjournent actuellement dans le bâtiment B (rez-de-chaussée et premier étage) du Pôle Sud, sauf celles qui ont un local spécifiquement équipé pour leur activité (club informatique, photo-club). Le coût du projet est d'environ 440 000 € HT.

Etat CIVIL...

Naissances

- 7 août
Célian GAUTIER
42, rue Antoine Chatel
- 11 août
Malone NOWAK
3, square René Vautier
- 19 août
Judicaël OGER-TARTAR
23, allée de la Fosse Lory
- 20 août
Noah CHEVALIER
4, rue d'Irlande

Mariages

- 31 juillet
Jacky REMAITRE
et Annette VON WESTERWELLER
7, rue de la Forge
- 31 juillet
Raphaël ANGLERAUX
et Laurence RIVERY
1, rue du Gabouret
- 21 août
Sylvain JUMEL
et Séverine FLOCH
61, avenue du Maine
- 21 août
Pierre LE GARGASSON
et Laure ROCHE
7, rue Anatole Le Braz
- 4 septembre
Emmanuel RUMIAC
et Virginie MOLLA
10, rue du Fort Lalatte
- 4 septembre
Christophe DUHAZEAU
et Maryline ROUILLÉ
9, rue Louis Lumière
- 11 septembre
Pierre SERVET
et Elisa JUGEAU
6, allée des Chênes

AGEN DA...

- Mercredi 20 octobre
Don de plasma.
De 8h30 à 12h30, salle Victor Basch
(Merci de prendre un rendez-vous auprès de M. Leroux au 02 99 41 22 33)
- Mardi 2 novembre à 18h30
Conseil Municipal.
Salle du Conseil Municipal
- 12, 13 et 14 novembre
Stage international d'aïkido avec maître Saito (Japon). Organisé par l'association Espérance Aïkido.

Inscriptions sur les listes électorales

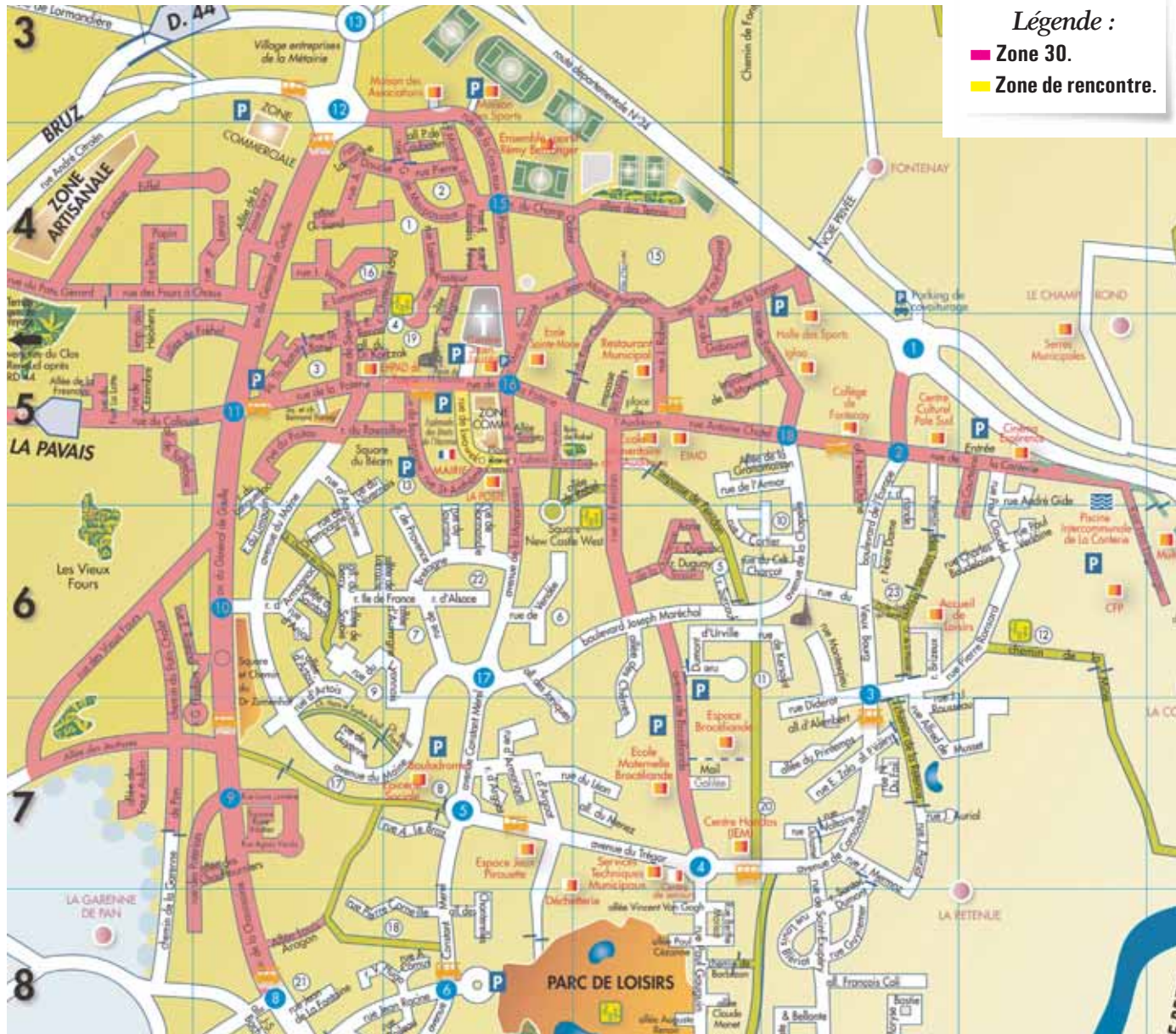
Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune du 1^{er} septembre au 31 décembre. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2011 seront inscrits automatiquement. Un courrier les avisant de leur inscription leur sera adressé. Si ce n'est pas le cas, prendre contact avec le service Elections à l'accueil de la Mairie avant le 31 décembre 2010.

Bientôt, une nouvelle zone 30

Prudence et vigilance en centre-ville



Une vitesse excessive est constatée régulièrement dans le centre-ville de la commune. Signalé aux élus par les riverains, lors des visites de quartier, ce phénomène met potentiellement en danger les piétons, les cyclistes et les automobilistes eux-mêmes !



À partir de ce constat, le Conseil des Sages s'est attelé au problème et a formulé des propositions concrètes de sécurisation concernant les voies où il y a le plus de trafic bus, vélos, piétons ainsi que les zones fréquentées par les enfants, notamment à proximité des écoles, du collège et de l'ensemble sportif.

Le Conseil Municipal a ainsi décidé de définir en zone 30 la majeure partie du centre-ville (voir carte ci-dessus).

■ Dans cette zone, la vitesse de tous les véhicules est limitée à 30 km/h. Les entrées et sorties de la zone sont annoncées par une signalisation spécifique et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Dès que l'on croise un panneau d'entrée, on se trouve dans la zone 30 (toutes les rues sécantes s'y trouvent également) et ce, jusqu'au panneau de sortie de zone 30 ou de sortie de Chartres. Les piétons ne sont pas prioritaires par rapport aux véhicules.

■ Parallèlement, une zone dite « de rencontre » sera aménagée rue de Lwówek et place René Cassin. Sur cet espace, les piétons sont autorisés à traverser la voie à tout endroit et bénéficient de la priorité sur les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h.

Un groupe de travail piloté par Michel DESREZ, adjoint aux Travaux, composé d'agents des services techniques, de membres du Conseil des Sages et d'élus, prépare actuellement les modalités d'appli-

cation de ces décisions et les aménagements de voiries qui en découlent, pour une mise en service fin 2010.



Serres municipales

Les semis pousseront grâce au bois

Les services techniques communaux installent actuellement une chaudière bois aux serres municipales. Elle va se substituer à une chaudière fioul.

Le bois provient exclusivement du territoire communal. Elagage de chênes, peupliers, frênes, les ressources actuelles permettent d'assurer le fonctionnement de la chaudière pour les deux prochaines saisons.

A moyen terme, la chaudière sera notamment alimentée par des arbres et arbustes plantés dans le cadre du projet Biomasse, sur un terrain de 2,5 hectares situé au sud de la commune, en bord de Seiche. Le bois, énergie utilisée par l'homme depuis des années, revient sur le devant de la scène : « Cette opération s'intègre dans le cadre d'une démarche

de développement durable menée par la Ville depuis plusieurs années », précise Michel DESREZ, adjoint chargé de l'Environnement.

Auparavant, 10 000 litres de fioul étaient nécessaires chaque année pour assurer le chauffage des serres d'octobre à fin mars, soit un coût d'environ 5 000 €. Le nouvel équipement, acquis par la commune pour un montant de 22 624 € TTC, nécessite 120 m³ de plaquettes de bois broyé pour le chauffage d'une année. Le coût du broyage pour cette quantité est de 1650 €.



■ Un silo d'une contenance de 20 m³ a été réalisé par les services techniques communaux avant l'installation de la chaudière.



■ Fin août, opération broyage de différentes essences locales par une entreprise spécialisée.

édi TO...

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Impôts et dépense publique : utile mise au point

Il est trop souvent de bon ton de contester l'impôt. L'impôt local n'échappe pas à cette habitude. Paradoxalement, la mise en cause de l'impôt ne tait que très rarement l'exigence des usagers, également contribuables, en matière de services publics ou d'aménagements. Qui n'a jamais formulé un jour des critiques sur l'insuffisance du soutien de la collectivité à la vie associative, à l'entretien des espaces publics, à la création de nouveaux équipements ? Ces expressions relèvent généralement de la même posture : préserver des intérêts particuliers ou corporatistes au détriment de la solidarité collective. Le constat vaut autant à l'échelon national que local. Même s'il est très difficile de l'accepter, les suites de la crise économique vont inéluctablement affaiblir la capacité des collectivités et de l'État à répondre aux demandes de toute nature. C'est d'autant plus vrai dans une commune comme la nôtre où le niveau de services est l'un des plus élevés de l'agglomération. Les Chartrains qui visitent d'autres communes le savent très bien.

L'impôt ne peut être mis à l'index. Son absence conforte les inégalités, voire les injustices. En matière d'impôt économique, la preuve est également faite depuis longtemps que les délocalisations d'entreprises et d'emplois ne s'appuient que très marginalement sur le fait d'une moindre fiscalité locale. Le processus de délocalisation industrielle, et à court terme d'appauvrissement économique, que nous connaissons est autrement plus complexe.

En tout état de cause, notre politique fiscale n'est pas celle que certains voudraient laisser croire. Pour ce faire, je rappellerai quelques chiffres. Le taux d'imposition communal en taxe d'habitation est de 10,72 % (21 % à Rennes, 17,11 % à Bruz, 18 % à Noyal-Châtillon). Le taux de taxe sur le foncier bâti est de 12,08 % (24,65 % à Rennes, 18,31 % à Bruz et 21,21 % à Noyal-Châtillon). Quand un ménage avec deux enfants, propriétaire de son logement, paie à Chartres de Bretagne 464 € en taxe d'habitation et taxe foncière bâtie, il paie pour le même logement 1226 € à Rennes, 492 € à Cesson Sévigné, 846 € à Bruz et 733 € à Noyal-Châtillon. En tout état de cause, il est important de savoir que le poids de l'impôt dit « ménage » est faible dans nos recettes budgétaires. Nos recettes sont de 9,3 millions d'euros en 2010. Le produit de la taxe d'habitation est de 880 000 €, soit moins de 10 % des recettes. Celui de la taxe foncière est de 2,3 millions d'euros, sachant que la part venant des locaux industriels et commerciaux représente les 3/4 de cette contribution. 4 millions d'euros proviennent de dotations de l'État, du Département et de Rennes Métropole, au titre de la compensation de la taxe professionnelle que la commune ne perçoit plus depuis 1992 et de la dotation de solidarité communautaire. Cette dépendance aux dotations constitue évidemment une fragilité. Elle pourrait subir des remises en cause avec la future réforme des collectivités territoriales. A suivre...

Piscine intercommunale de La Conterie

Projecteur sur la salle fitness/musculation



■ Eli, Gwenval et Fred autour d'un banc développé/couché.

Body Sculpt, CAF, Step, presse horizontale ou encore station traction dips... l'univers de la musculation/fitness paraît bien mystérieux pour les non-initiés ! Et pourtant, la convivialité, le conseil et la simplicité d'usage, sont les maîtres-mots de la salle de fitness de la piscine intercommunale de La Conterie.

Ouvert il y a deux ans, l'équipement propose, tous les jours, des cours collectifs et/ou des ateliers libres. Eli CHEVALLIER, Gwenval LODIN et Fred FAUDEMÉR, diplômés du Brevet d'Etat des Métiers de la Forme, assurent l'encadrement de la salle.

Loin des records d'un tour de biceps ou d'une gym tonic endiablée, les professionnels s'attachent à proposer des programmes personnalisés, dans une ambiance chaleureuse : « Certains usagers ont besoin de travailler leur dos après une opération par exemple, d'autres veulent perdre du poids, d'autres encore souhaitent une préparation physique avant un concours, enfin certains veulent juste maintenir leur forme physique : on s'adapte aux demandes ! », souligne Fred.

En ateliers libres, les usagers peuvent utiliser des appareils dits « cardio » comme le rameur ou les vélos. Pour les adeptes de la musculation, de nombreuses machines sont également à disposition pour toutes sortes d'exercices : « Les usagers peuvent utiliser un plateau musculation avec des altères de 6 à 24 kg, deux bancs développé-couché et incliné, un appareil tirage nuque ou encore une poulie vis-à-vis. Nos conseils personnalisés facilitent une utilisation progressive et raisonnée de ces machines », explique Eli.

De quelques heures par mois en cours collectifs à un entraînement intensif quotidien, le public de la salle de La Conterie est très diversifié et profite d'une large amplitude d'ouverture y compris le midi.

En pratique

- **Contact** : Piscine intercommunale de La Conterie - 2, rue Léo Lagrange - 35131 Chartres de Bretagne - Tél. 02 99 77 47 99. Courriel : piscine.conterie@fr.oleane.com - Page web : http://www.ville-chartresdebretagne.fr/piscine_intercommunale.asp
- **Horaires d'ouverture** : Plateau de musculation : lundi, mardi, jeudi et vendredi 12h-14h et 16h-21h - mercredi 10h-21h - samedi 10h-13h. Cours collectifs de 30 ou 45 minutes du lundi au samedi : Cuisses Abdos Fessiers, Step, Body, Circuit Training, Gym douce, Stretch, Body cardio, Body sculpt...
- **Tarifs pour les habitants des communes du syndicat** : 1 séance : 5,50 € - Cartes 10 séances 41 € - Carte mensuelle 31 €.

Pour découvrir l'ensemble de ces activités, une journée « portes-ouvertes » est proposée le **mercredi 13 octobre** de 10h à 21h

■ Le café passe à l'Action !

Il y a le grand crème, le serré, l'allongé, le déca, le liégeois... peu importe lequel est votre préféré, en octobre, boire un café c'est être solidaire ! La délégation 35 d'Action contre la Faim organise la 4^e édition de l'Opération Café. A Chartres de Bretagne, le Bar PMU y participera. Pour chaque café consommé dans cet établissement chartrain, 0,10 € sera reversé à l'association. Une initiative originale qui transforme un geste du quotidien en un geste solidaire ! Ainsi du 1^{er} au 31 octobre prochain, le café est à consommer sans modération pour soutenir la lutte contre la faim !

■ La Semaine Bleue

Dans le cadre de La Semaine Bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) du 18 au 24 octobre, une exposition se tiendra dans le hall de la résidence de La Poterie sur le thème 2010 « A tout âge : acteurs, proches et solidaires ».

Contact : 19, rue de la Poterie
Tél. 02 99 77 42 55

■ Du pain contre la faim

Cette association départementale regroupe des bénévoles qui collectent chaque année 550 tonnes de pain auprès des boulangeries et grandes surfaces. Le pain est ensuite transformé en chapelure et vendu aux exploitations d'élevage de porcs. Les fonds récoltés financent des opérations de solidarité au Mali (constructions de puits, créations de jardins maraîchers...). L'association recherche des bénévoles pour la collecte du pain.

Contact : 02 99 66 51 53
ou 09 54 18 58 35

Vie Municipale

Expression de la majorité

Une politique urbaine maîtrisée sur le long terme

Les Chartrains connaissent les limites géographiques de notre territoire. Egalement, chacun reconnaît le niveau d'équipements et de services comparés aux communes de la même taille. Dans un contexte de réduction des moyens publics et de développement démographique constant de l'agglomération rennaise, en particulier dans notre secteur, nous portons la responsabilité d'assurer un développement urbain maîtrisé, mais qui réponde aux enjeux qui se posent aujourd'hui.

Le premier de ces enjeux est déjà d'assurer la pérennité de nos établissements

scolaires et services publics grâce à l'accueil de populations nouvelles. Cet objectif permet de maintenir une pyramide des âges la plus équilibrée possible. Pour cela nous devons construire de nouveaux logements à la fois par le renouvellement urbain mais aussi grâce au futur quartier des Portes de la Seiche.

Cet éco-quartier sera à même de proposer une variété d'habitats pour répondre aux attentes et aux ressources du plus grand nombre. Notre volonté est également de conforter les commerces et services comme bien évidemment la vie associative, en particulier les activités

tournees vers la jeunesse et le sport. N'oublions pas que la construction d'une offre diversifiée de logements doit également permettre aux jeunes Chartrains qui le souhaitent de construire leur parcours résidentiel dans la commune.

Ce développement urbain ne peut se faire sans une réflexion approfondie sur l'articulation entre la ville d'aujourd'hui et celle de demain. Notre projet est de veiller à une intégration de l'éco-quartier sud en confortant les pôles d'activités d'aujourd'hui. Il offrira aussi une nouvelle ouverture vers la Seiche pour tous les Chartrains.

Enfin, une attention particulière sera portée sur la transition entre les quartiers pavillonnaires et les formes urbaines de demain (habitat individuel plus dense et habitat collectif). C'est un exercice difficile, mais c'est une condition pour un développement harmonieux et maîtrisé de notre commune, de telle sorte qu'elle aborde l'avenir dans les meilleures conditions possibles. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé des réunions d'information et d'échanges sur l'ensemble des projets urbains pour écouter les riverains directement concernés mais aussi les Chartrains en général.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, J.L. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

Indemnités des élus

Au cours de la commission Administration Générale du 14 septembre dernier, en vue de la préparation du Conseil Municipal du 27 septembre 2010, il a été évoqué un point concernant une précision sur les indemnités des 25 élus de la majorité à indexer en fonction de l'évolution du point de l'indice de référence.

C'est l'occasion pour nous, de vous rappeler que seuls les élus de la majorité

perçoivent des indemnités, et que les élus de l'opposition ne reçoivent strictement rien.

Chartres de Bretagne est la seule commune d'Ille-et-Vilaine qui ne verse pas d'indemnités à ses élus de l'opposition. En effet, par un tour de passe-passe digne des plus grands illusionnistes, tel un Arturo Brachetti, le Maire de Chartres a proposé, lors de la mise en place de l'actuel Conseil Municipal, d'at-

tribuer une délégation à tous les conseillers de la majorité sans exception, soit 16 au total, en créant ainsi des adjoints d'adjoints d'adjoints... et que seuls les conseillers délégués soient indemnisés ! (Comme l'avait rappelé à de nombreuses reprises les élus de la minorité lors du précédent mandat).

Nous ne nous sommes pas engagés dans la vie municipale de la commune pour l'argent, mais nous ne pouvons que

dénoncer une telle discrimination entre les élus chartrains, une telle inégalité de traitement antidémocratique dans sa façon d'utiliser les fonds publics.

Le montant total des indemnités, pour quatre conseillers sur la durée des 6 ans du mandat, que nous aurions perçu s'élève à 34 479,36 € (base indice 2008), et aurait pu être reversé, comme nous avons prévu de le faire, à une action d'utilité publique.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Précisions de la Majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il « convient de remarquer que la libre-expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin », la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

L'expression de l'opposition nécessite les précisions suivantes : la loi n°2002-276 du 27 février 2002 notifie qu'il est alloué à chaque adjoint une indemnité maximale de 40 % du montant de l'indemnité allouée au maire. Au 1^{er} octobre, le maire perçoit une indemnité mensuelle nette de 1 742 € pour exercer sa mission. Le nombre d'adjoints est également fixé par la loi. Pour Chartres de Bretagne, commune de moins de 10 000 habitants, il est de 8.

A la condition de ne pas dépasser l'enveloppe globale dédiée aux adjoints, il peut être accordé une indemnité aux conseillers municipaux.

Pour notre commune, les conseillers municipaux qui exercent une délégation perçoivent une indemnité (du fait d'une moindre indemnisation du maire et des adjoints). L'opposition, qui n'appartient pas à l'exécutif municipal, ne serait pas dans son rôle de contradicteur si elle exerçait des responsabilités de gestion publique par délégation du maire. Contrairement aux allégations de l'opposition, d'autres communes d'Ille-et-Vilaine n'accordent pas de délégation et d'indemnités aux élus d'opposition.

Opéra-promenade Carmen a trouvé son cœur



Porter l'art lyrique là où il n'est pas et impliquer des publics qui n'y ont jamais goûté, tel est l'enjeu du spectacle Carmen, d'après l'œuvre de Bizet, programmé par l'Opéra de Rennes pour et avec les habitants des communes ou quartiers volontaires.

Au dernier forum des associations, perdu au milieu des associations chartraines, un stand un peu particulier avait trouvé une place. L'Opéra de Rennes recrutait des choristes pour participer à l'aventure Carmen programmée sur la commune de Chartres en mai prochain.

Cette représentation, mise en scène par Charlotte NESSI, est une production de l'ensemble Justiniana, compagnie nationale de théâtre lyrique et musical. Son ambition est de sortir l'opéra de ses dorures pour amener l'art dans la rue en inventant de nouvelles formes de productions lyriques à destination d'un public non initié. Le metteur en scène adapte le spectacle en fonction de la configuration de la commune et de son patrimoine : « Nous avons choisi d'impliquer Chartres de Bretagne dans cette magnifique aventure humaine et artistique qui facilite l'accès de tous les publics à l'art lyrique,

parfois mal connu », souligne Mokrane BABOUR, adjoint à la Culture.

Ainsi, un prologue et quatre actes conduisent acteurs, musiciens, chanteurs et spectateurs, sur trois lieux à la tombée de la nuit. Si les artistes sont des professionnels, les soixante choristes seront donc des Chartrains qui uniront leurs voix pour une représentation unique le 30 mai 2011.

Le chœur, intergénérationnel est constitué de novices en priorité mais aussi de personnes qui pratiquent la musique. Neuf ateliers de préparation de deux heures se dérouleront sur des week-ends entre septembre 2010 et mai 2011. C'est Roberto GRAIFF, chef de chœur, qui animera ces temps de pratique. Charlotte NESSI, metteur en scène de « Carmen », interviendra à ses côtés sur quelques ateliers.

Une aventure à suivre...

■ A la découverte des énergies renouvelables

Dans le cadre du 5^e Festival des sciences proposé par l'Espace des Sciences et Rennes Métropole du 17 au 24 octobre, une visite est organisée à Chartres de Bretagne le mercredi 20 octobre : rendez-vous à l'éolienne de l'ensemble sportif Rémy Berranger à partir de 14h. Visite des équipements suivants : l'éolienne, les 218 unités de panneaux photovoltaïques du centre culturel Pôle Sud, la chaudière à bois de la piscine intercommunale de La Conterie.

Visite de 3 heures, réservation à l'accueil de la Mairie au 02 99 77 13 00.



Renseignements complémentaires : <http://www.espace-sciences.org/festival>

Côté Nature Des jardins fertiles et utiles

L'aménagement de nos espaces publics n'est plus uniquement basé sur des critères esthétiques. Les espaces sont conçus de manière à marier l'utile à l'agréable. Nous renouons de plus en plus avec la notion de la terre fertile nourricière. Les espaces verts sont ainsi source de richesse, ils nous permettent de produire notre propre compost, du paillage ou du bois énergie. La nature sait se montrer généreuse et riche d'innombrables saveurs.

Depuis quelques années, les jardiniers de la ville de Chartres de Bretagne s'efforcent de planter de nombreux arbres fruitiers tels que pommier à couteau, poirier, prunier, mirabellier, cerisier, châtaignier, néflier. N'hésitez pas à vous servir et profiter de la cueillette et peut-être ensuite des confitures !



■ Pommiers derrière la résidence de la Poterie.

Au Parc des Loisirs et le long de la Seiche, des ronciers sont volontairement laissés pour le plus grand plaisir des adeptes de la gelée de mûres.

Dans nos petits jardins de villes, il serait bien entendu dommage d'oublier la riche palette des petits fruitiers si facile à cultiver : le framboisier, le cassissier, la caseille, le groseillier à grappes et à maquereau, la myrtille des jardins et la mûroise.

Avis... de passage

Téléthon 2010

Comme chaque année, l'association Génétique Chartraine vous propose deux grands rendez-vous avant le week-end du Téléthon les 3 et 4 décembre :

■ la livraison de viennoiseries à votre domicile



les dimanches 14 et 21 novembre de 8h à 10h

■ Pour cette édition 2010, les partenaires sont :

- . La belle boulangerie, 64 avenue du G^{al} de Gaulle. Tél. 02 99 77 15 67.
- . Nature Gourmande, 39 rue de la Poterie. Tél. 02 99 41 21 45.

■ Les tarifs sont les suivants :

- . Croissant : 1,20 €
- . Pain au chocolat : 1,30 €
- . Baguette : 1,10 €
- . Brioche 300 g : 4,50 €
- . Gâteau du Téléthon 1 part : 2 €

■ Les bénévoles du Téléthon récupéreront vos commandes la journée et le soir jusqu'à 20h du 11 octobre au 5 novembre.

■ Contacts : Raymond Travers au 02 99 41 28 33 ou votre correspondant.

■ la vente de compost et de fleurs

■ Ces grandes ventes auront lieu aux serres municipales, lieu-dit le Champ Rond de 9h à 12h et de 14h à 17h :

- . Le samedi 23 octobre pour le compost.
- . Le mercredi 17, vendredi 19 et les samedis 20 et 27 novembre pour les fleurs et le compost.

■ Côté pratique : pour le compost, apportez un contenant rigide de type poubelle.

- Les tarifs :
 - . 60 litres : 3 €
 - . 120 litres : 5 €
 - . 10 plants de fleurs bisannuelles : 3 €

■ Dîner spectacle le 4 décembre. Réservations : 02 99 41 34 08.



■ Livraison à domicile : Réservée aux personnes âgées ou handicapées, la livraison à domicile sur Chartres est possible pour 1 €. Elle aura lieu les vendredis 19 et samedis 20 novembre. Contact : 02 99 41 31 90.

Visite de quartier En direct du terrain

Une fois par trimestre, la ville organise des visites dans huit secteurs de son territoire. Elus et techniciens rencontrent les habitants dans leur activité, sur leurs lieux de vie ou de travail, pour échanger sur leurs préoccupations quotidiennes. Les rencontres sont des outils essentiels à la participation des Chartrains.

Les riverains sont préalablement informés par un courrier dans les boîtes aux lettres. Ils peuvent ainsi formuler des remarques, suggestions, questions liées aux aménagements de voirie, stationnement, signalisation, travaux, problèmes de voisinage... Les demandes formulées lors des visites de quartier sont ensuite traitées de manières différenciées. Certains travaux nécessitent une décision des élus en Conseil Municipal, d'autres réclament juste l'intervention ponctuelle des services techniques communaux.

En pratique

■ La prochaine visite de quartier aura lieu le samedi 9 octobre.

■ L'itinéraire sera le suivant :

- . 9h : départ de l'ancienne station d'épuration,
- . 9h15 : rue d'Argoat rue du Léon,
- . 9h45 : avenue C. Mérel rue d'Argoat,
- . 10h15 : avenue C. Mérel rue A. Le Braz,
- . 10h45 : avenue C. Mérel rue P. Corneille,
- . 11h15 : rue J. Racine rue V. Hugo / rue Boileau,
- . 11h45 : avenue C. Mérel rue Berlioz.



Mérite associatif, Des chemins de bénévoles récompensés

Le 4 septembre dernier, après la clôture du 15^e forum des associations, une cérémonie a honoré des personnalités de la vie locale. Une délégation de la ville d'Hassmersheim en Allemagne et son maire Marcus DIETRICH étaient présents pour cette 8^e édition du mérite associatif. Une occasion de saluer la richesse et l'ouverture de la vie associative.

■ S'engager pour les jeunes

L'athlétisme a été mis à l'honneur avec **Jean LAUNAY**. Amateur de course à pied, il courait seul avant d'intégrer le club d'athlétisme chartrain en 1997 : « La pratique d'un sport est beaucoup plus enrichissante en club. J'ai pu bénéficier de conseils avisés, d'un entraînement de qualité et d'une ambiance stimulante », souligne-t-il. En 2000, il intègre le bureau de l'association puis prend la présidence en 2001.

Néophyte dans la vie associative, il sera bien épaulé par les anciens du club, la fédération Espérance, mais également les élus et les services de la ville. A force de persévérance, il parvient à atteindre son objectif : la formation



des jeunes. Il contribue également au développement des Foulées Chartraines qui rassemblent chaque année plus de 500 athlètes de tous les âges. Il a laissé les rênes de la présidence en 2008 tout en restant dans le bureau de l'association. Pour autant, son agenda reste bien chargé : « J'ai des activités de représentation en tant qu'élu des activités sociales de mon entreprise. Je préside une caisse locale d'assurance. J'encadre régulièrement des jeunes dans les centres de tourisme. Depuis 2007, je suis membre de l'Orchestre de Chartres ».

Cumulant les activités bénévoles, il reste néanmoins fidèle à sa philosophie : « M'ouvrir aux autres, donner de mon temps et défendre notre difficile métier de bénévole associatif ! »

■ Des histoires d'amitié

A 22 ans, **Patrick LEFRÈNE** s'installe à Chartres de Bretagne et participe à la création de l'association des Donneurs de sang (1982) qu'il présidera de 1989 à 1992. Très investi, il participe à l'organisation des collectes et à l'accueil des donneurs : « Nous devons sensibiliser la population pour aider les malades ». Soucieux d'aider les gens, il sera également pompier volontaire à Chartres de Bretagne de 1983 à 1997. Son engagement humanitaire se poursuit en 2000 puisqu'il devient correspondant local de France ADOT pour le don d'organes.

Ce chartrain de longue date, très attaché à la commune, a souvent répondu à l'appel des amis pour



contribuer à l'animation locale : « Quand j'étais pompier, nous organisons le bal du 14 juillet. C'est tout naturellement que j'ai rejoint l'association Comité des fêtes ». Parallèlement, en 2000, il embarque, avec une quinzaine de Chartres, dans l'aventure de la machine à vapeur des Fours à chaux de Lormandière, puis intègre l'association Mémoire du Pays Chartrain. De plus, en tant que membre de l'UNC-Soldats de France, il participe aux manifestations patriotiques et à des rencontres régionales : « Dans la vie associative, il n'y a pas de clivage politique, religieux ou social. C'est un énorme enrichissement personnel », conclut-il.



■ De Chartres à Calarasi

Il y a vingt ans, une équipée chartraine traversait l'Europe pour Calarasi-Sarata sur les bords du Danube en Roumanie. En plus d'un convoi humanitaire, la délégation avait pour objectif d'y installer une ligne téléphonique. Depuis, les échanges se sont multipliés et le jumelage entre Chartres de Bretagne et Calarasi-Sarata a été officialisé en 2000.

Membre actif et très investi dans l'association depuis le début, **Jean-Yves MACCARD** en est aujourd'hui vice-président. De part sa profession d'architecte, il est particulièrement intervenu lors de la construction du dispensaire de Calarasi, pour



lequel, il a conçu les plans : « Au début nous étions un groupe d'amis volontaires pour aider un village. Petit à petit c'est devenu un véritable engagement à long terme. De ces échanges, des amitiés profondes sont nées à Chartres mais surtout à Calarasi-Sarata. » Quand on l'interroge sur cette volonté d'aider l'autre, de donner de son temps et de ses compétences, il répond : « Autrefois, une expérience familiale personnelle m'a beaucoup marqué et depuis, je reste très sensible aux difficultés rencontrées par certaines populations, au fait de ne plus rien avoir à soi, d'être déraciné, démuné. »

■ Et deux médailles...

Chaque année, la Direction Départementale Jeunesse et Sports attribue des distinctions aux bénévoles associatifs engagés et méritants. A l'occasion de cette cérémonie, **Claudie PIGNON** (absente ce jour là), secrétaire au sein du bureau de la fédération Espérance et **Bernard QUINTON**, président de la fédération Espérance ont été honorés de la médaille de bronze Jeunesse et Sports.

Avant de lui remettre sa distinction, Philippe BONNIN, maire, a rappelé le parcours professionnel de Bernard QUINTON, son implication dans la vie communale en tant que conseiller municipal



et son engagement associatif. Basketteur pendant près de 25 ans, il est rattrapé en 1980 par la passion de ses fils, le football. Son implication dans la vie sportive chartraine s'amplifie au fil des années. De 35 à 47 ans, il joue dans l'équipe vétérans. Parallèlement, il dirige une équipe de jeunes (poussins, benjamins, minimes). En 1993, il entre tout naturellement au bureau de l'Espérance Football. Ce comptable de profession prend rapidement les fonctions de trésorier, fonctions qu'il occupera ensuite au sein de la fédération Espérance, de 2001 à 2007, avant d'en devenir le président.

■ Les 37^e Foulées Chartraines

365 coureurs étaient au départ de la course populaire de 10 km. Après 32 minutes et 32 secondes, Salah EL GHAZI (EA Cesson) chez les hommes a remporté l'édition 2010.

Pour les dames, c'est Irène CHEMIN (Elan Cesson) qui remporte la médaille en 39 minutes et 13 secondes. Notons la forte participation des coureurs de l'Espérance Athlétisme de Chartres de Bretagne (15 licenciés) et la 5^e place de Franck PIQUOIS du club chartrain. Les résultats sont disponibles sur le site internet <http://www.courirbretagne.fr/>.

Les courses des deux écoles chartraines ont aussi été une belle réussite puisque 70 enfants de CM1 et CM2 ont participé.

Les courses des benjamins, poussins et minimes ont connu un record de participation cette année. Notons les belles performances des coureurs de l'Espérance Athlétisme de Chartres de Bretagne : 1^{ère} Sana ARIF, 2^e Ninon URVOY, 3^e Delphine LIMBOUR, deux places en benjamins pour Emma GUIET (2^e) et Léna BRIAND (3^e).



■ Au premier plan Yaël BRIAND, le vainqueur de la course CM1 garçon.

■ Au forum...



à... VOIR

Au Pôle Sud

■ Récit musical

Sébastien Bertrand :
Chemin de La Belle Etoile.
Jeudi 14 octobre à 21h
Dans le cadre du festival dédié à l'accordéon « Le Grand Soufflet »

■ Création chanson

Super Mosai et pas mal Vincent.
Mardi 26 octobre à 15h

■ Récit jazz

Théâtre Bleu - Novecento pianiste.
Jeudi 4 novembre à 21h

Au Carré d'Art

■ « Géographie intime »

Photographies de Camille Hervouet.
Jusqu'au 14 octobre



■ « Vitré 1992 : une commande, un livre »

Présentation des travaux réalisés à l'occasion d'une commande publique sur la ville de Vitré (photographies de Bernard Plossu, Magdi Senadji, Martin Rosswog et Lewis Baltz). En partenariat avec l'Artothèque de Vitré, cette exposition est l'occasion de rendre un hommage à Bernard LAMARCHE-VADEL, critique d'art et conseiller artistique de l'arothèque à la charnière des années 1980-1990.

Du 21 octobre au 27 novembre 2010
Vernissage le 21 octobre

Boréale'S

■ Joute d'improvisation

par « La Tique ».
Samedi 6 novembre au Pôle Sud

à... CÔTÉ

A Bourgarré

■ Vide-grenier de l'APE
Dimanche 17 octobre, salle des Sports

A Noyal-Châtillon sur Seiche

■ Troc et vente multimédia
Samedi 23 octobre de 10h à 13h,
Médiathèque La Source

A St-Erblon

■ Bourse aux vêtements :
Par l'APEL école St-Jean : vêtements enfants (0-14 ans), matériel de puériculture et vêtements de grossesse.
Samedi 9 octobre,
salle Duguesclin

La Médiathèque fait écho à l'éco-citoyenneté

En octobre, la Médiathèque de Chartres de Bretagne se met au vert ! Des expos, un nouveau fonds documentaire, un spectacle... la Médiathèque propose une immersion dans l'univers de la protection de l'environnement sous différentes formes et pour tous les publics.

Proposer un fonds documentaire multi-supports dédié au développement durable, à l'éco-citoyenneté et la biodiversité est un projet qui s'inscrit dans le cadre d'une volonté municipale.

L'écothèque, conçue et alimentée par les professionnels du livre de la Médiathèque chartreuse, permettra à chacun, quel que soit son âge ou son niveau de connaissance, de se forger sa propre opinion sur le sujet avec des ressources documentaires diversifiées : « La création de ce fonds, en perpétuelle évolution, permet d'aborder des sujets tels que l'habitat, la santé, le climat ou l'environnement sous l'angle du développement durable, mais avec des approches différentes, sans parti pris », explique Paulette CONNAN, directrice administrative de la Médiathèque.

En parallèle de cette initiative, deux expositions seront proposées à la Médiathèque du 5 au 29 octobre :

■ La première, proposée par Météo-France, expose les impacts des évé-

nements météorologiques sur la santé humaine et sur la planète. Des panneaux illustrés ainsi qu'une station météo seront répartis dans la Médiathèque. Le thème de cette exposition sera repris par José CHEVALIER, prévisionniste à Météo-France, lors d'une conférence le 12 octobre à 20h30 dans l'Atrium du Pôle Sud (entrée gratuite).

■ La seconde est le fruit d'un travail photographique réalisé par Joël BOUGOT (agent du service espaces verts), et mis en valeur par l'équipe des espaces verts de la ville. Bourdons, coquillots, grenouilles, orchidées, colonies d'abeilles sauvages dans un chêne, pâquerettes et pissenlits, à travers les clichés réalisés, l'exposition balaye l'étendue de la biodiversité sur le territoire de Chartres de Bretagne.

Les enfants ne seront pas oubliés dans cette plongée dans le développement durable. Le samedi 16 octobre à 10h30, l'association Lire et Délire présente un



spectacle gratuit pour les tout-petits, sur le thème des nuages. Un peu plus tard, le 21 décembre, la Compagnie Crescendo amusera petits et grands autour de sa « Nuit des elfes ». Ce spectacle musical conjugue le jeu des comédiens, les chansons, les marionnettes, les ombres chinoises et les pantomimes avec, en toile de fond, la Bretagne et ses légendes et la fragile nature qui nous entoure.

Pôle Sud C'est quoi un héros ?



Qui de Superman ou de Batman a les plus grands pouvoirs ? Les enfants du centre de loisirs de Chartres de Bretagne ont la réponse !

Au printemps dernier, ils avaient partagé avec l'artiste Mosai leur point de vue sur ce vaste thème de réflexion. Ce dernier présente son nouveau spectacle jeune public « Super Mosai et pas mal Vincent » le 26 octobre au Pôle Sud.

Les dernières vacances de printemps coïncidaient avec la présence de Cédric GUYOMARD et Vincent PERRIGAULT en résidence de création au Pôle Sud pour préparer leur nouveau spectacle sur les « supers héros ». « La commune de Chartres de Bretagne entretient une forte volonté d'ouvrir le centre culturel, de toucher tous les publics et de leur faire découvrir le spectacle vivant sous tous ses aspects », détaille Fabienne THUAL, chargée de médiation.

Ce thème du héros, dans tous ses états, est vite devenu le fil conducteur des activités du centre de loisirs : « C'est évidemment un univers qui passionne les enfants, développe leur imaginaire et peut être le point de départ de multiples activités », souligne Eliane PELLETIER, animatrice. Dans un premier temps, les enfants sont venus visiter le centre culturel, la salle de spectacle et la technique. Puis, ils ont rencontré Mosai et échangé sur le métier d'artiste. A l'occasion d'un « Déjeuner sur scène » le 15 avril, ils ont assisté à une répétition. Une troisième rencontre au Pôle Sud a permis aux enfants d'échanger avec Mosai sur la représentation du héros aujourd'hui. Ils seront sûrement nombreux à assister à la « première » du nouveau spectacle de Mosai présenté au Pôle Sud le 26 octobre prochain à 15h dans le cadre du Festival Marmaille !

Super Mosai et pas mal Vincent vous accueillent à l'auto-école des Super Héros... Pour obtenir votre permis de Super Héros, voici

ce que le spectacle vous permettra d'apprendre : le code de conduite du Super Héros, ses qualités, ses outils, son costume, ses pouvoirs, sa vie privée, sa vie de famille, son histoire, son enfance... Tour à tour chanteurs, musiciens, comédiens et même danseurs, les deux héros aux pouvoirs incroyables sont si dévoués à leur mission qu'ils en deviennent très attachants.

L'enthousiasme des artistes a rapidement gagné les enfants du centre de loisirs ! Des dessins, photos, textes, créations diverses ont été réalisés d'avril à juin sur ce thème et forment une exposition mise en espace avec l'aide de Gwenaëlle REBILLARD, visible au Pôle Sud du 19 au 29 octobre. Mosai et son complice Vincent seront présents le mercredi 20 octobre à 17h pour le vernissage de l'exposition, ouvert à tous.

Spectacle jeune public de Mosai
le mardi 26 octobre à 15h
au Pôle Sud (festival Marmaille)



■ En avril, une rencontre entre l'artiste Mosai et les enfants du centre de loisirs chartrain.

■ Ecole Jean Wiener



La plaquette de la saison culturelle et artistique de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse sortira mi-octobre et sera disponible dans les lieux publics chartreux : Ecole Jean Wiener, Pôle Sud, Médiathèque, Mairie...

En ouverture de saison et en partenariat avec la Médiathèque Lucien Herr de Saint-Jacques de La Lande, venez partager un moment musical dans le cadre du projet « Polar sur la ville », le samedi 23 octobre, à 11h30. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. De nombreux autres rendez-vous sont à découvrir dans la plaquette.

Renseignements au 02.99.41.35.18 ou ecolejeanwiener@orange.fr

Info Net

Du producteur à l'assiette



Faire ses courses en ligne au lieu d'aller au supermarché représente depuis longtemps une possibilité connue des consommateurs et internautes. Depuis quelques années, ce sont les paniers de produits de la ferme, commandés via internet et livrés à domicile, qui ont le vent en poupe.

Pour consommer autrement des produits parfois oubliés en direct du producteur, pour préserver l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées au transport, pour soutenir et valoriser les petits producteurs locaux, cette formule séduit les internautes en manque de temps et d'inspiration culinaire.

En Ile-et-Vilaine et sur le bassin rennais, de nombreux sites proposent ces services. Légumes de saison, fruits,

fromages, confitures mais aussi viande ou poisson. Un panier garni, issu de l'agriculture biologique ou non, livré chaque semaine avec ou sans engagement de durée (selon les sites) : telle est la formule !

Au plus près de chez vous, le site www.des-clics-fermiers.fr propose des paniers de fruits et de légumes qui varient toutes les semaines en fonction des saisons, ainsi que des produits fermiers frais et/ou artisanaux locaux. A Chartres de Bretagne, la livraison est proposée à l'Institut DS Beauté, rue Lwówek à partir de 13 € d'achat, ou à domicile à partir de 50 € de commande.

Autres sites : www.biofermier.fr
www.amisdelafirme.fr
www.marcheduchef.fr

Cyberespace : Pôle Sud, 1, rue de La Conterrie. Tél. : 02 90 75 34 91.
Courriel : chartres.multimedia@orange.fr

■ Retour sur... les Journées du Patrimoine



■ Jean-Pierre PRIMAULT, de « Mémoire du Pays Chartrain », a su capter l'attention d'un public nombreux venu découvrir ou redécouvrir les secrets des Fours à chaux de Lormandière.

Pour marquer ces Journées du Patrimoine, l'association exposait des ancêtres de notre bicyclette avec notamment un authentique grand-bi.



Rentrée Scolaire

Les chiffres à Chartres de Bretagne

Appréhension pour les uns, enthousiasme pour les autres, près de 1 400 écoliers et collégiens ont repris le chemin de l'école après les vacances d'été.



■ A l'école maternelle publique de Brocéliande, 171 enfants ont trouvé leur place dans six classes.

Nombre de classes	Section	Nombre d'élèves
1	Toute petite et petite	30
1	Petite et moyenne	29
1	Petite et moyenne	29
1	Moyenne	28
1	Petite et grande	27
1	Grande	28

■ A l'école élémentaire publique de l'Auditoire : 267 enfants répartis sur 11 classes.

Nombre de classes	Section	Nombre d'élèves
2	CM2	28 chacune
2	CM1	23 et 24
2	CE2	25 chacune
2	CE1	24 chacune
1	CP et CE1	20
2	CP	23 chacune

■ A l'école privée Sainte-Marie, 285 élèves répartis sur 11 classes : 114 en maternelle et 171 en élémentaire.

Nombre de classes	Section	Nombre d'élèves
Maternelle		
1	Toute petite et petite	29
1	Petite et moyenne	26
1	Moyenne et grande	29
1	Grande	30
Elémentaire		
1	CP	26
1	CP et CE1	22
1	CE1	26
1	CE2	30
1	CM1	25
2	CM2	21 chacune

■ Au collège de Fontenay, 666 élèves.

Nombre de classes	Section	Nombre d'élèves
6	Sixième	152
6	Cinquième	174
5	Quatrième	147
7	Troisième	193

La rentrée aussi... pour 5 nouveaux jardiniers !

Ils ont juste 4 mois et viennent aussi de faire leur rentrée sur la commune de Chartres de Bretagne.



Les cinq petits « bouquillons », venus de différents élevages de l'ouest ont pris leurs quartiers derrière le 17 de la rue Antoine Chatel sur un terrain communal. Un abri, équipé d'un bac récupérateur d'eau de pluie, d'une pierre à sel et tapissé de paille, a été aménagé par les services techniques. Ce terrain est donc le premier des trois qui sera entretenu par les animaux de la race des Chèvres des Fossés, prêts à la commune par une association. Le pâturage de ces territoires par des animaux constitue un mode de gestion alternatif présentant un intérêt technique, économique et écologique.

Souhaitons donc la bienvenue à Fanfare de La Rotrière, Fleurence de Toulan, Fuson de la Huberdière, Francis de la Binti-nais et First de la Forge Masure (nom de l'animal suivi du lieu d'élevage).



Anniversaire du jumelage

Des liens réaffirmés

A l'occasion de la fête des jumelages les 18 et 19 septembre, près de 60 Roumains de tous âges, avaient fait le déplacement à Chartres de Bretagne. Malgré la barrière de la langue, ils ont offert au public chartrain leur bonne humeur, leurs chants et leurs danses aux rythmes effrénés.



Les maires actuels des deux communes, entourés des présidents des comités de jumelage et de Antoine CHATEL, maire de Chartres de 1956 à 1995.



Vergica SOVAILA, maire de Calarasi, et Philippe BONNIN ont dévoilé le panneau indiquant la distance entre Chartres et la ville jumelée.

Officiellement scellés en 2000, les liens qui unissent Chartres de Bretagne à Calarasi-Sarata en Roumanie datent de 1990. La commune de Calarasi-Sarata est située sur la rive nord du Danube, à environ 12 km de la frontière bulgare et à 125 km de Bucarest. Les relations avec la Roumanie ont longtemps été à vocation humanitaire. Depuis quelques années, une forte volonté se développe pour établir une véritable coopération basée sur des échanges entre toutes les générations.

Calarasi : 2560 km

Installé sur la rue de la Poterie, après celui de Lwowek (Pologne) et d'Hassmersheim (Allemagne), ce nouveau panneau indique clairement l'engagement d'ouverture sur le monde pris par la municipalité. Le panneau a été dévoilé samedi 18 septembre en présence des représentants des deux villes. Le soir même, une plaque a été apposée sur un chêne planté en 2000 à l'espace Brocéliande, à l'occasion de la signature du jumelage : « Cet arbre marque le sym-

bole de notre coopération qui grandit lentement mais sur des bases solides et durables », a évoqué Philippe BONNIN. Le lendemain, une cérémonie place de la mairie rassemblait les responsables associatifs et politiques des deux communes pour réaffirmer les liens qui les rapprochent.

Outre la visite d'équipements communaux et intercommunaux, des moments forts, liés à l'anniversaire des 10 ans du jumelage, ont ponctué le séjour de la délégation roumaine.

La fête des jumelages

Des animations ont ponctué ces deux journées festives avec une grande place à la danse avec le Cercle Celtique, une démonstration de danse country, la présence de la compagnie Océane et de l'association Twirling-bâton.

